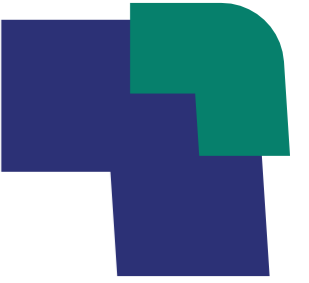


Avenir Montagnes Ingénierie

Accompagner en ingénierie les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique.





Projet de transition touristique intercommunautaire

Mézenc Loire Meygal / Sucs / Haut-Lignon

Projet Mézenc 2035

Réunion du 17 décembre 2024

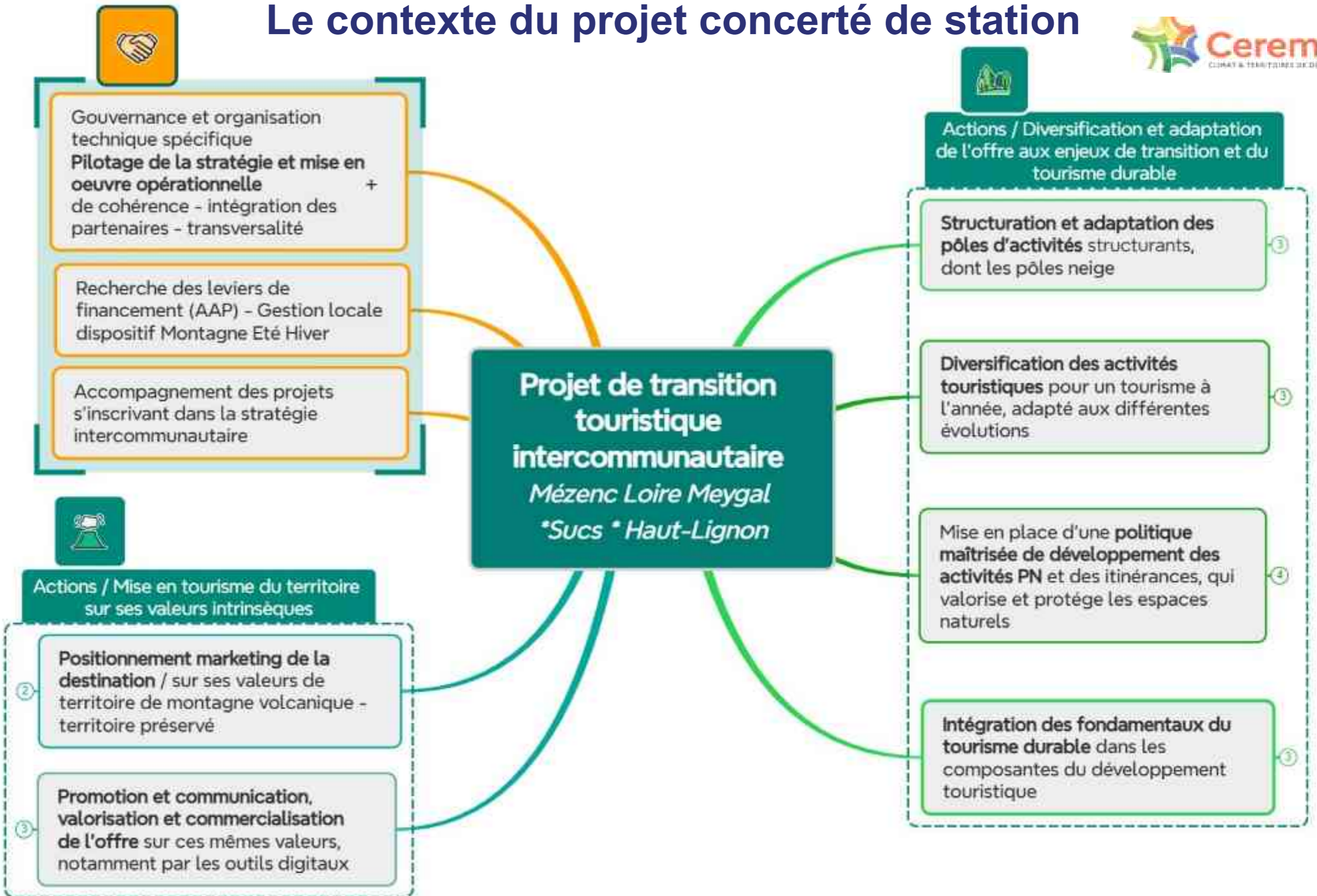


Programme de la réunion

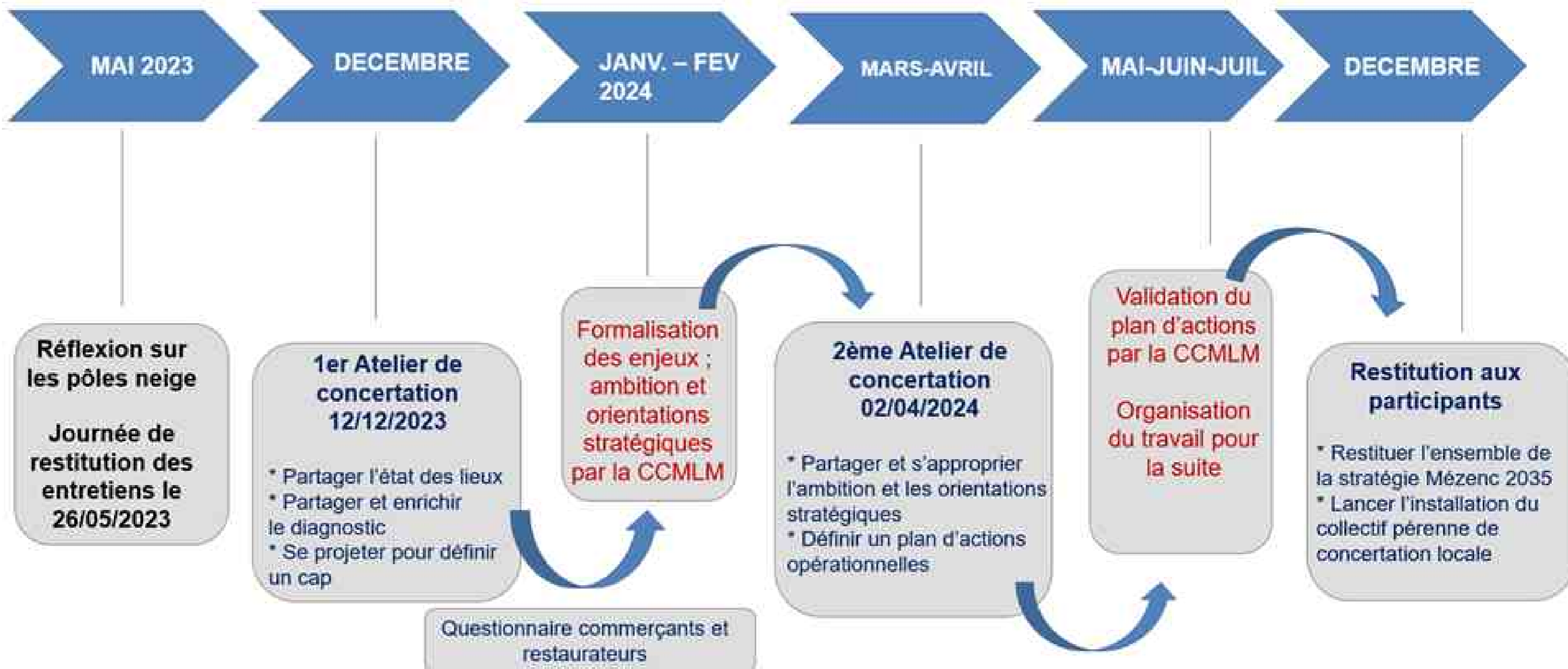
- **Présentation de la feuille de route définie à partir de la démarche de concertation**
 - Ambition et orientations stratégiques
 - Déclinaison en plan d'actions opérationnelles
 - Zoom sur quelques actions

- **Questions-réponses**

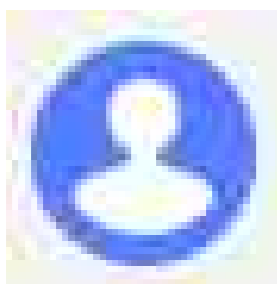
- **Et après ? Temps d'échange pour embrayer sur la suite**
 - Mise en récit pour notre territoire ?
 - Les actions sur lesquelles vous souhaitez vous engager ?
 - De quoi avons-nous besoin pour travailler ensemble ?



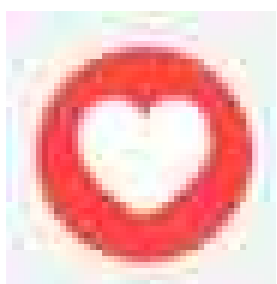
Démarche de construction du projet de station des Estables



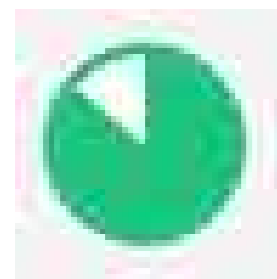
Les 4 orientations stratégiques approuvées



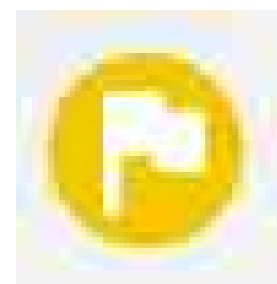
1. **Garantir les conditions d'un dialogue et d'un pilotage permanent entre les acteurs publics et privés** permettant l'implication de tous dans la construction et la mise en œuvre du projet Mézenc 2035



2. **Mettre en avant les qualités et les valeurs fondamentales du territoire** Nature « exceptionnelle » préservée, climat, vie à l'année, présence d'acteurs privés, agriculteurs, accueil des familles



3. **Développer un tourisme à l'année à l'échelle de la destination touristique en préservant l'équilibre tourisme/vie à l'année** Habitat permanent sur le territoire, services, économie locale ...



4. **Travailler l'intégration du village-station dans un territoire élargi** dans une logique gagnant-gagnant

Mézenc 2035 – Le plan d'actions approuvé

Mézenc 2035 - Plan d'actions

1- Piloter la transition - Mettre en place un organe de concertation permanent - Faire évoluer la gouvernance

2- Adapter le domaine skiable et diversifier les activités neige

3- Aménager de grands équipements complémentaires et structurants favorisant un tourisme à l'année / un meilleur accueil

4- Diversifier les activités en valorisant le caractère identitaire et patrimonial du territoire

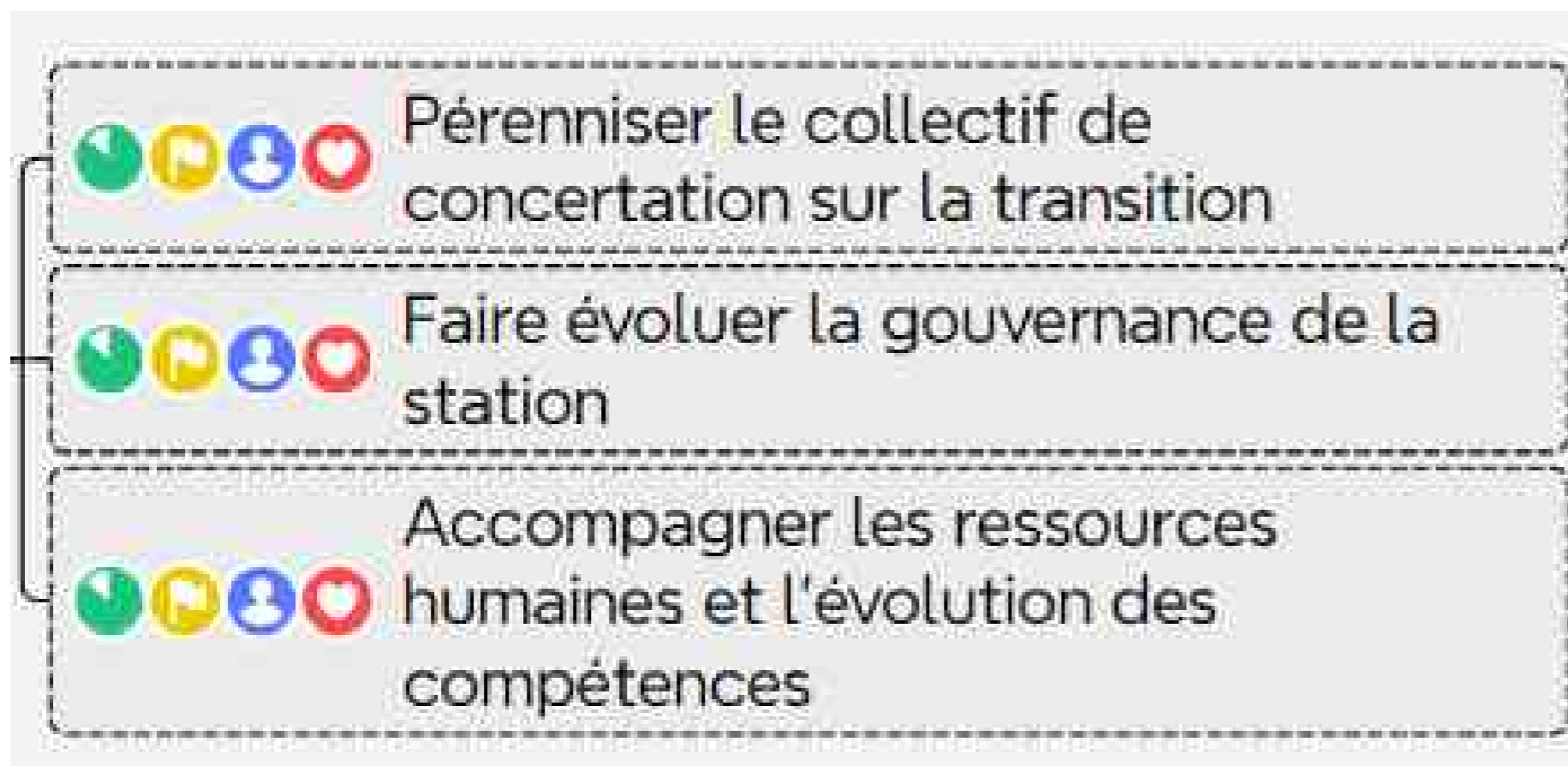
5- Améliorer le parcours client : aménagements pour l'accueil et digitalisation

6- Valoriser le village-station sur ses qualités environnementales, et agir pour les préserver

7- Créer les conditions favorisant l'équilibre tourisme / vie à l'année (cf. Objectifs du PADD du PLUi)

1

Piloter la transition – Mettre en place un organe de concertation – Faire évoluer la gouvernance



Action engagée en 2024
par la CC MLM

Action engagée en 2024
par la CC MLM

2 Adapter le domaine skiable et diversifier les activités neige

Définir le devenir des remontées mécaniques : choix entre scénarios sur la base d'analyses techniques et financières

Action engagée en 2024
par la CC MLM

OPTION 1 : Scénario à l'identique

OPTION 2 : Scénario avec diminution de l'offre de ski alpin

OPTION 3 : Scénario de transition avec la création d'une remontée mixte (ski VTT) sur l'Alambre en remplacement des RM existantes

Aménager ou améliorer les zones d'apprentissage ludique du ski

Optimiser le fonctionnement des domaines alpin et nordique, notamment les périodes et jours d'ouverture des domaines

Action à engager
en 2025

Etudier la faisabilité d'une 2e porte d'entrée du domaine nordique (à Chaudeyrolles)



Créer des itinéraires neige / hors neige (ski de randonnée nordique, raquettes, itinéraires thématiques valorisant le patrimoine) et espaces luges

Mettre en place une signalétique adaptée à la fois aux activités neige et hors neige

Mettre en place des outils complémentaires pour une communication réactive sur l'offre d'activités neige / hors neige en hiver (applications numériques)

Favoriser la cohabitation agile des activités neige / hors neige sur les domaines skiables




Aménager de grands équipements complémentaires et structurants favorisant un tourisme à l'année / un meilleur accueil

  Aménager un stade de biathlon neige / hors neige, optimiser le fonctionnement par une concertation avec les socio-professionnels

Action engagée en 2022
par la CC MLM

  Aménager un parc VTT naturel sur le Mont-Alambre, en lien avec le devenir des remontées mécaniques

Action engagée en 2024

    Etudier la création d'une Maison de la Montagne (bâtiment multifonctions, portage multi-acteurs)

Action à engager en 2025

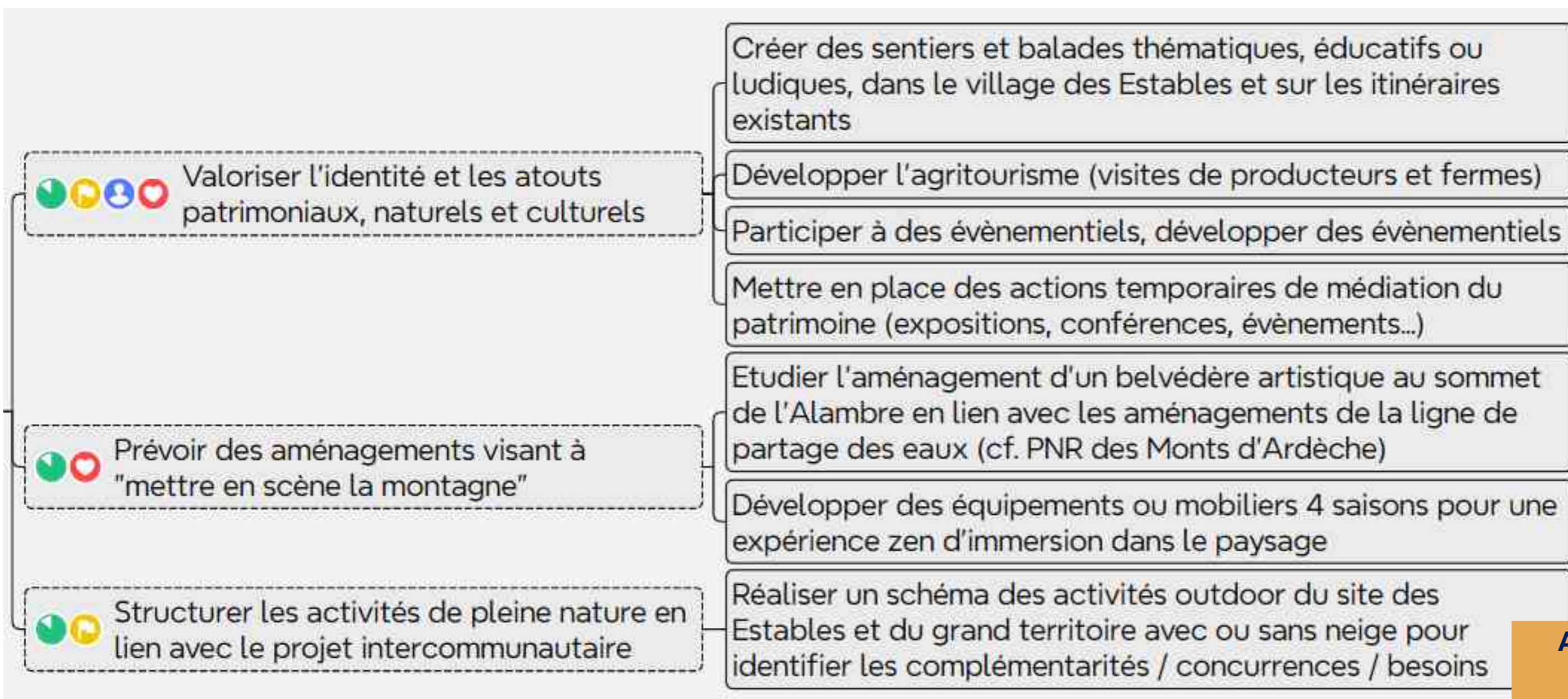
 Aménager un tubing été / hiver en lien avec le devenir des RM et les zones d'apprentissage du ski

Action à engager en 2025

 Créer un centre multi-activités indoor

4 Diversifier les activités en valorisant le caractère identitaire et patrimonial du territoire

En cours :
Rénovation de
l'église par la
Commune des
Estables



Actions en lien avec le
projet de transition
touristique
intercommunautaire



Améliorer le parcours client : aménagements pour l'accueil et digitalisation

Améliorer les déplacements dans la station, les espaces publics et la signalétique

Actions engagées et prévues par la Commune des Estables

Développer la vente en ligne, multi-sites et multi-activités ; développer la commercialisation dans les 3 OT

Améliorer l'inclusion des personnes atteintes d'un handicap dans la station (équipements d'accueil et activités)

Faciliter et amélioration l'accès aux commerces / services

Améliorer les parcours dans la station ainsi que l'accès au Mézenc en lien avec l'OGS, et à d'autres points d'intérêt

Equiper les espaces publics et améliorer leur intégration dans le village et les paysages

Améliorer la signalétique dans la station selon une thématique unique en lien avec son positionnement

Mettre en place une solution associant commercialisation et contrôles d'accès, pour un parcours client hiver et été (Pass multi-activités)

Etudier un Pass saison pour les 2 domaines nordiques du Mézenc et du Meygal (en lien avec Chavade Croix de Bauzon)

Identifier les prestataires déjà investis et reconnus dans cette démarche

Harmoniser les horaires d'ouverture des restaurants et commerces d'alimentation

Etudier la délocalisation d'une partie des locations de matériel de ski au départ des pistes nordiques et le développement d'autres services sur place (petite restauration ...)

Actions en lien avec le projet de transition touristique intercommunautaire

Actions en lien avec le projet de transition touristique intercommunautaire

5 Améliorer le parcours client : aménagements pour l'accueil et digitalisation

Focus

Améliorer les déplacements dans la station, les espaces publics et la signalétique

Actions engagées et prévues par la Commune des Estables

- 2016** Réfection de l'entrée ouest du bourg des Estables + création de stationnements supplémentaires
Installation d'un terrain de pétanque
Marquage au sol des emplacements sur les parkings pour optimiser l'espace (grand parking, parking du foirail....)
- 2020** Réalisation d'une aire de pique-nique et de loisirs en bord de la Gazeille
Création d'un chemin piétonnier d'accès, de stationnements, installation d'une toilette sèche, d'une aire de jeux et d'un point d'eau
- 2022** Mise à disposition de toilettes neuves et adaptées pour le public, suite à la rénovation du bâtiment de la mairie
- 2025** Aménagement des axes piétonniers qui montent au départ des pistes de ski

6 Valoriser la station sur ses qualités environnementales, et agir pour les préserver

Valoriser les initiatives en faveur du tourisme durable existantes, et s'engager dans une démarche d'amélioration collective (Démarche de labellisation)

Développer des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des habitants, des touristes et des professionnels (ex; ramassage déchets)

Développer la communication de la station sur son nouveau positionnement

Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle pour l'accès à la station et aux offres du grand territoire en séjour

Action à engager en 2025

Développer le recours aux énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité dans les opérations d'aménagement et actions du plan d'actions, en lien avec le CRTE et la stratégie ENR


Actions en lien avec le projet de transition touristique intercommunautaire

Développer les navettes électriques entre le Puy-en-Velay et les Estables, voire avec le Mont-Gerbier de Jonc


Encourager le covoiturage et l'autostop organisé

Favoriser l'usage du vélo et VAE le long de la Transcévenole et à partir des pôles d'hébergement

7 Créer les conditions favorisant l'équilibre tourisme / vie à l'année (cf. PADD du PLUi)

 Mettre en place des dispositifs favorisant la création et le maintien de logements permanents / saisonniers et la limitation des résidences secondaires en fonction des besoins, et les évaluer

Actions engagées et prévues par la Commune des Estables

 Etudier des conditions de pérennisation des emplois saisonniers de mi-décembre à fin mars (période hivernale) avec ou sans neige

 Développer des actions communes agriculture / tourisme / commerces

 Développer des activités culturelles et sociales sur le village-station des Estables et aux alentours

 pm. Couverture numérique, services de mobilité, développement des EnR ...

Actions engagées et prévues par la Commune des Estables

7 Créer les conditions favorisant l'équilibre tourisme / vie à l'année (cf. PADD du PLUi)

Actions engagées et prévues par la Commune des Estables

Focus



Mettre en place des dispositifs favorisant la création et le maintien de logements permanents / saisonniers et la limitation des résidences secondaires en fonction des besoins, et les évaluer

- 2018** Création d'un premier lotissement avec mise en place d'un règlement d'accès favorisant l'installation de familles avec enfants
- 2022** Réalisation de logements à fin de location à l'année
- 2025** Création d'un 2ème lotissement avec le même règlement favorisant l'installation des familles avec enfants
- 2026** Réalisation de logements à fin de location à l'année

Focus



pm. Couverture numérique, services de mobilité, développement des EnR ...

- 2025** Mise en place de la fibre numérique
Ouverture des services de la crèche intercommunale aux enfants des familles en séjour ou en visite

Questions-réponses

Et après ? Temps d'échange pour embrayer sur la suite

Exposition : proposition de mise en récit, plan d'actions ...

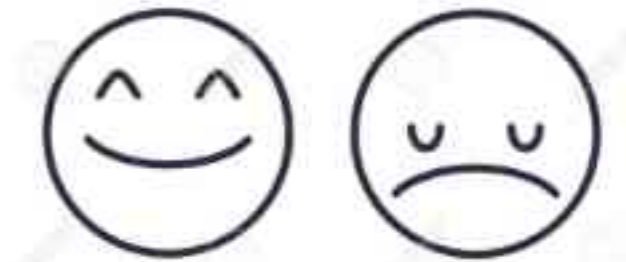
Des réactions ? Qu'est-ce qui vous donne envie / moins envie pour voir ce projet Mézenc 2035 se concrétiser ?

- De quelle action vous sentez-vous partie prenante ?
- Sur quelle(s) action(s) seriez-vous prêt(e) à vous mobiliser ?

Indiquer sur l'affiche

Votre nom

à côté de l'action



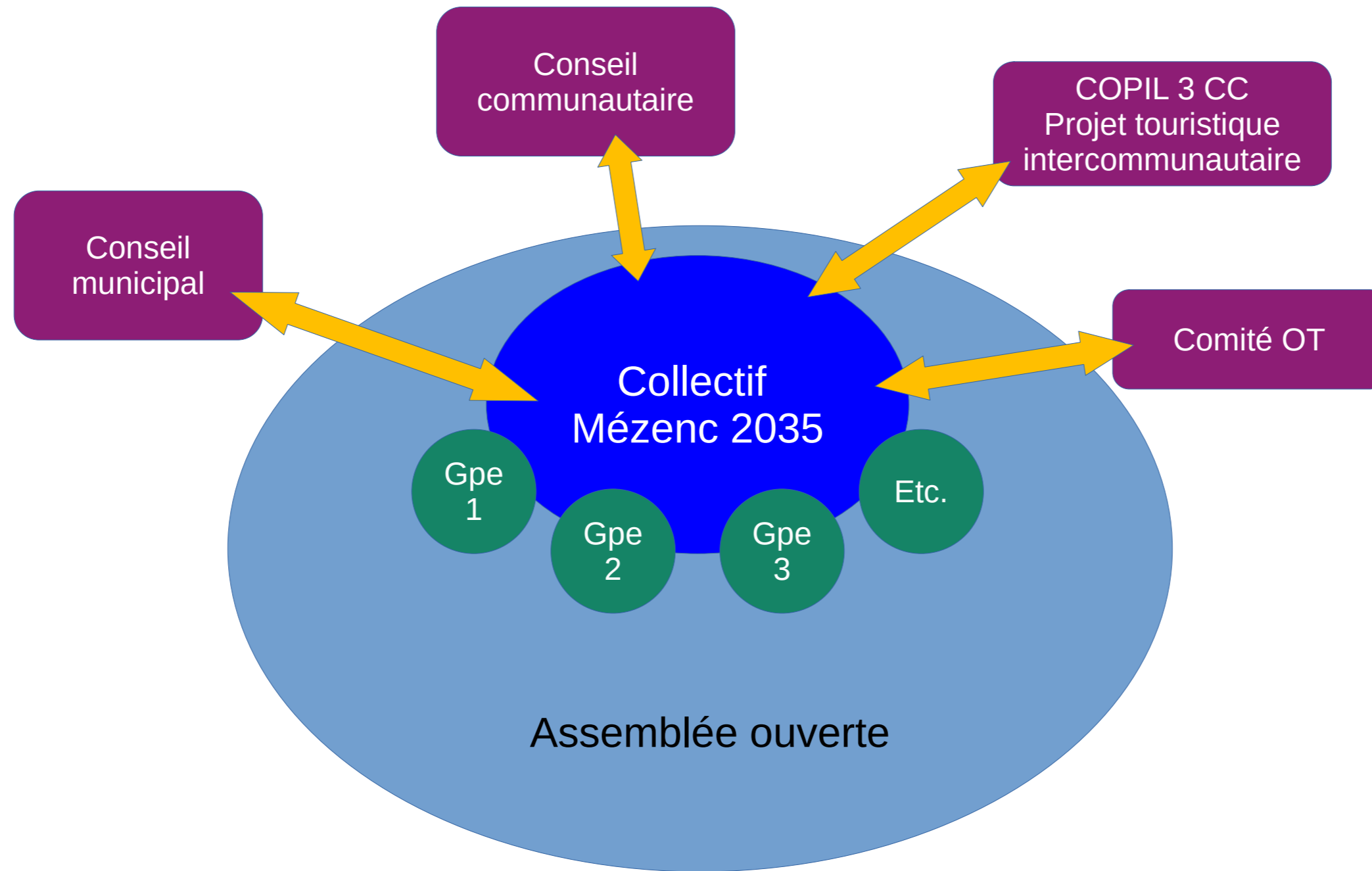
Le collectif de concertation sur la transition

Le collectif, c'est ... Une instance de concertation et de travail, d'échanges et de facilitation, pour la mise en œuvre du projet Mézenc 2035 et sa déclinaison en actions opérationnelles.

Le collectif, ce n'est pas ...

- ✓ Une instance décisionnaire
- ✓ Des individus réunis pour des réunions publiques
- ✓ Une structure juridique

Les différentes instances



Les missions du collectif de concertation

- 1- Partager les informations intéressant le projet de transition
- 2- Contribuer au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions et à son évaluation annuelle
- 3- Proposer des actions complémentaires le cas échéant, permettant de décliner les orientations stratégiques
- 4- Vérifier la cohérence des actions (du plan d'actions ou à l'initiative de porteurs de projets), avec les orientations stratégiques
- 5- Contribuer à la mise en œuvre d'actions en pilotant ou en participant à des « groupes-projets » (groupes de travail réunissant les parties prenantes pour collaborer sur une ou plusieurs actions)

La composition du collectif

Un groupe d'une 30^e de personnes

Liste définie par la CC MLM, sur la base de 4 profils :

- ◆ Les élus de la CC Mézenc-Loire-Meygal et de la Commune des Estables
+ des représentants élus de la CC Haut-Lignon et de la CC des Sucs
- ◆ Les agents territoriaux des 3 CC
- ◆ Les socio-professionnels représentatifs des activités du site
- ◆ Les partenaires (Région, Département, Etat, Nordic France, ...)

Questions

Comment travailler ensemble dans le cadre de ce collectif ?
Quelles modalités de fonctionnement et d'engagement ?

Collectif
Mézensc 2035

Groupe
projet

- Un « chef de file » tournant, présidant les séances durant 1 an
- Appui à l'animation : CC MLM avec agents territoriaux + un secrétaire de séance pour le CR
- 2 à 3 réunions par an, dont 1 réunion publique (assemblée ouverte)
- Une charte d'engagement
- Fréquence de réunion selon les besoins du projet (à minima une fois entre chaque réunion du collectif)
- 1 référent par groupe-projet qui organise et anime les réunions + rend compte au collectif

1 réunion par an avec l'ensemble des acteurs sur la base du volontariat des individus

Les engagements du collectif

Le Collectif s'engage vis-à-vis de ses membres à :

- 1- Valoriser l'implication de ses membres
- 2- Respecter la diversité des points de vue, des propositions et des expériences
- 3 - Veiller à la prise en compte des travaux menés par le collectif par un dialogue régulier avec les élus intercommunaux
- 4 - Créer des liens avec les autres instances et comités du territoire intercommunautaire
- 5 - Favoriser la mise en réseau des membres en maintenant un climat convivial
- 6 - Développer des méthodes et outils de travail mobilisateurs et efficaces
- 7 - Diffuser publiquement l'information sur les travaux du collectif et l'avancée du projet « Mézenc 2035 »

Les engagements des membres

Chaque membre s'engage vis-à-vis du Collectif à :

- 1 - Soutenir le projet « Mézenc 2035 », et agir dans le cadre des orientations stratégiques déterminées collectivement
- 2 - Participer activement aux séances de travail en contribuant au débat collectif de façon constructive
- 3 - Ecouter et respecter la libre expression de chacun en acceptant la diversité des points de vue
- 4 - Rechercher l'intérêt général et non ses intérêts personnels ou sectoriels
- 5 - Porter à la connaissance des membres, les informations intéressant la réalisation du plan d'actions
- 6 - Contribuer à la réalisation du plan d'actions en étant force de propositions
- 7 - Diffuser les travaux du collectif auprès de ses pairs

Organisation pour la suite

- ✓ Mise au point de la liste des actions engagées ou à engager en 2025, des référents des groupes-projets, des porteurs des actions
- ✓ Réunion des groupes-projet a minima une fois avant la prochaine réunion
- ✓ Prochaine réunion du collectif : avril-mai 2025